

# ATELIER PAYSAGE

12/06/2024

Projet agrivoltaïque de THIZAY



# INTRODUCTION

L'atelier paysage avait comme but d'informer les riverains du projet et de faire une visite sur site. Le fait d'aller au cœur du projet et de la zone d'implantation permet de se rendre compte du paysage existant.

Cette action a comme but de répondre de façon personnalisée aux questionnements des riverains.

La déambulation à pied permet de se rendre compte des différentes structures du paysage et de l'échelle du site.

4 points étapes étaient prévus.

**1:** depuis le chemin de la ferme de Villesaugeon (sud du projet)

**2:** depuis le chemin au bord de la ZIP à proximité des enjeux écologiques (est du projet)

**3:** depuis le point le plus haut du plateau sur le chemin

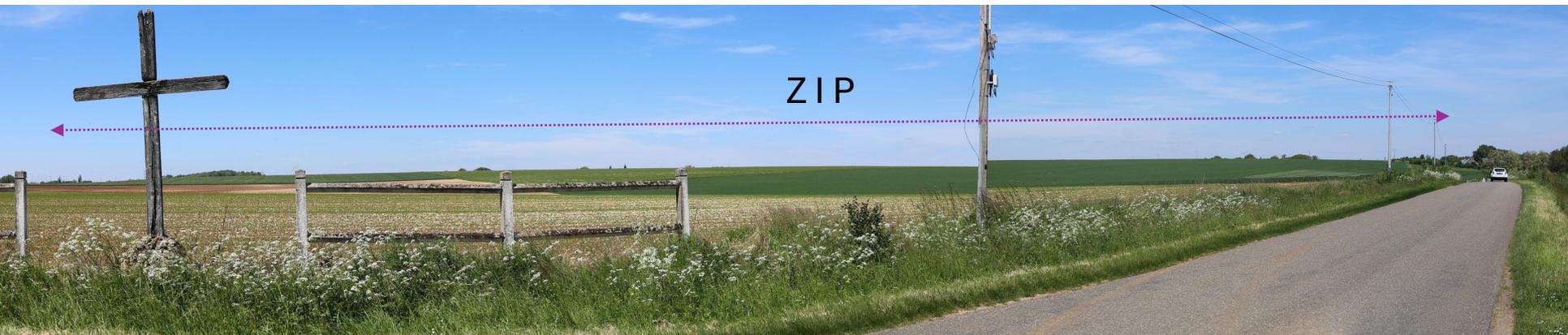
**4:** depuis croisement du chemin et de la départementale (D82) (nord du projet)



# DEPART / POINT 1

## Depuis le chemin de la ferme de Villesaugeon (sud du projet)

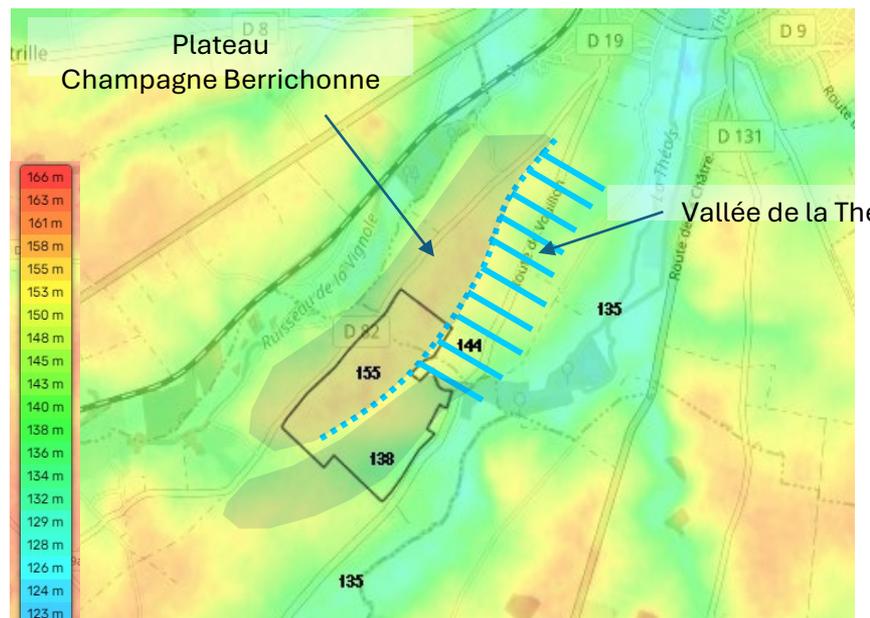
Ce point de rencontre a permis à tous de se présenter et d'avoir un panorama sur le site pour introduire le projet ( genèse, acteurs, intérêt agricole, intérêts écologiques, intérêts énergétique, calendrier de développement...) et de répondre aux premières questions de façon individuelle.



Ce point de vue permet de montrer que le site n'est pas visible dans son ensemble, qu'il n'est pas possible de voir l'entièreté du paysage depuis ce point.

De ce fait, les potentiels impacts seront réduits à la portion de paysage visible. Le site est vaste mais en réalité, il est visuellement sectorisé.

Le plateau au nord correspond à un paysage de Champagne Berrichonne tandis que celle visible depuis ce point est plus une continuité de la structure dessinée par la vallée de la Théols.



# DEPART / POINT 1

## Depuis le chemin de la ferme de Villesaugeon (sud du projet)

Les participants étaient des agriculteurs locaux mais également des riverains souhaitant s'informer du projet. Ils sont venus suite à un communiqué dans la presse locale mais également suite au porte à porte.

Arrivant pour certains avec des craintes sur la situation du projet et son envergure, des échanges personnalisés, des documents cartographiques et la présentation des intentions des acteurs du projet (agriculteurs et développeurs) ont permis de rassurer sur les intentions du projet.



# DEPART / POINT 2

depuis le chemin au bord de la ZIP à proximité des enjeux écologiques (est du projet)

En termes de paysage il correspond au point du projet qui sera le plus vu depuis les habitations à proximité. Il a été évoqué les aménagements de haies possibles au niveau des habitations sur 'La Folie' et à 'La Crue'.

Nous avons pu constater que nous ne voyons pas le chemin de Villesaugeon depuis ce point. Le paysage est donc réellement sectorisé. Les impacts seront limités uniquement à la partie de paysage visible et non à la totalité de la ZIP.



Une application sur tablette a permis de simuler visuellement le projet. Les participants ont permis de se rendre compte de l'échelle du projet.



Ceci a été complété par une installation 'grandeur nature', une maquette d'une structure de taille équivalente à une table photovoltaïque.

# DEPART / POINT 2

depuis le chemin au bord de la ZIP à proximité des enjeux écologiques (est du projet)

Globalement, les participants ont été rassurés sur l'envergure des tables, ils n'ont pas trouvé l'installation hors d'échelle.



# DEPART / POINT 3

## depuis le point le plus haut du plateau sur le chemin

En terme paysager, ce 3eme point a permis d'évoquer la vision sur Issoudun. Les éoliennes sur l'horizon sont très présentes, elles créent une structure forte. Le paysage est marqué par des verticales métalliques (pylônes électriques, poteaux, antennes radars, châteaux d'eau, etc.)

Le nouveau projet viendra s'insérer dans un environnement déjà empreint de structures nettement plus hautes et significatives.

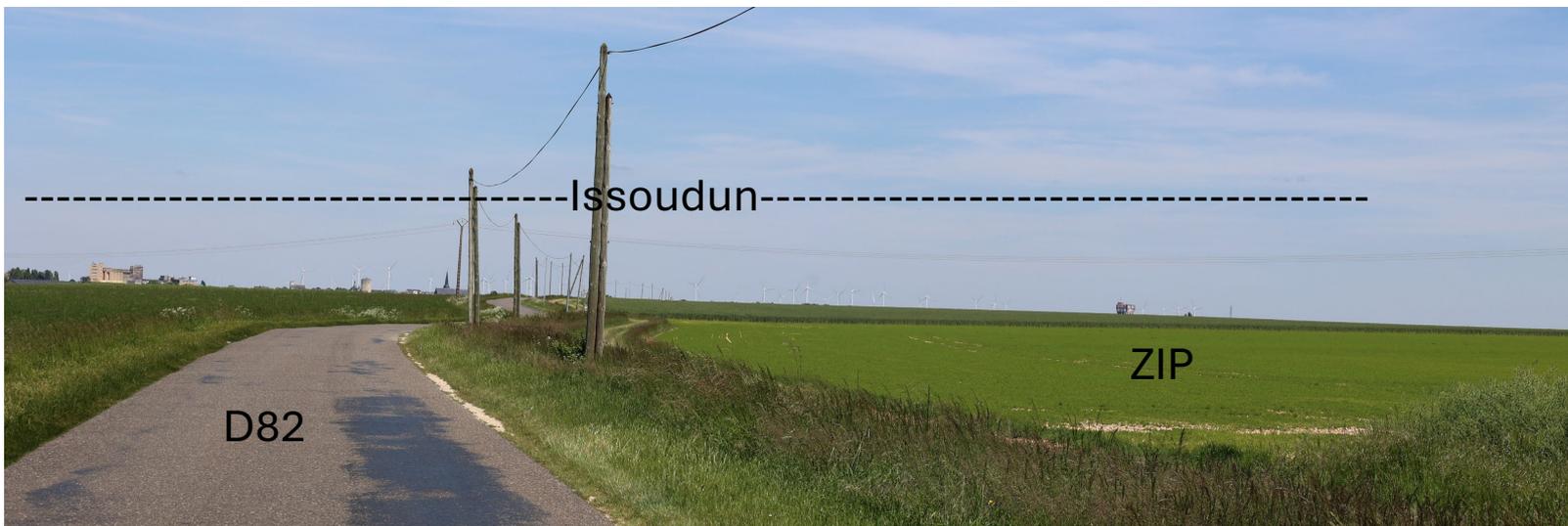
Le projet a été bien accueilli en terme paysager par les participants, il est nettement mieux accepté que l'idée d'avoir un projet éolien.



# DEPART / POINT 4

depuis l'extrémité du chemin sur la route de Thizay

Il s'agit du côté du projet qui sera le plus vu des passants qui vont de Thizay et Jean-Varenne à Issoudun.



A ce point, il a surtout été évoqué l'intégration visuelle du projet depuis la route.

**Il a été unanimement rapporté qu'il n'était pas nécessaire de planter de haie le long de la route.** La Champagne Berrichonne n'est pas un paysage de bocage et le projet s'insère dans un environnement déjà empreint de structures.

Il a été évoqué le recul par rapport à la route du fait des besoins pour la pratique agricole et pour la sécurité incendie. Ce recul important (plus de 20 m) a été bien reçu et a rassuré.

# SYNTHESE DE L'ATELIER PAYSAGE EN SALLE

- ✓ Cette promenade paysagère a permis aux riverains de se rendre compte du site d'implantation du projet et de ses limites.
- ✓ La rencontre a montré que le projet était porté par des professionnels locaux (les agriculteurs) et qu'il était **en cohérence avec le respect de la terre et des paysages.**
- ✓ La maquette et la simulation par tablette ont été des bons outils pour **rassurer sur l'échelle des installations** et sur l'envergure du projet au regard du paysage.
- ✓ Il a été unanimement exprimé que le **paysage était capable d'accueillir un tel projet.** Les structures existantes sont bien plus grandes que ce qui va être construit et le relief permet de sectoriser visuellement la zone, de ce fait, les impacts seront minimisés. Le paysage n'est pas visible dans son entièreté.
- ✓ Les participants se sont rendu compte de la **richesse de la biodiversité présente.** Bien que l'on soit en Champagne Berrichonne, des poches de réserve écologique existent.
- ✓ Il a été évoqué le paysage ouvert de la Champagne Berrichonne et le fait **que les haies n'étaient pas une obligation en termes d'intégration visuelle.**